

Bien vieillir en Alsace

2025-2030





Le mot du Président

Viellir est l'affaire de chacun et de tous. L'allongement de la vie est une conquête formidable, et il engage notre responsabilité collective. Il nous oblige à repenser nos solidarités, à adapter nos organisations, à inventer des réponses nouvelles. En Alsace, nous avons choisi d'assumer pleinement ce défi en adoptant une stratégie claire et partagée : la Stratégie Vieillesse 2025-2030.

Fruit d'un travail collectif, son élaboration a mobilisé élus, associations, professionnels et citoyens. Construite à partir du terrain, au plus près des réalités vécues par les Alsaciens, elle exprime une ambition simple : faire de l'Alsace un territoire où bien vieillir est possible pour tous.

Le constat est clair : les plus de 85 ans vont doubler dans les quinze prochaines années. Les besoins d'accompagnement vont croître, la pression sur nos services s'intensifiera, tout comme les tensions sur les métiers du médico-social, les aidants seront davantage sollicités. C'est le « mur du vieillissement » : une accélération démographique inédite qui appelle à anticiper et agir dès maintenant. Cette stratégie incarne une part de la réponse collective que nous devons porter.

Elle repose sur trois orientations fondamentales : reconnaître que le vieillissement concerne toute la société ; porter un regard global sur la personne, pour un accompagnement plus simple et plus efficace ; placer la qualité de vie au cœur de nos choix, à domicile comme en établissement.

Ces orientations se déclinent en huit axes : simplifier l'accès à l'information et aux droits ; renforcer la prévention ; soutenir les aidants ; développer l'accompagnement à domicile ; diversifier les solutions d'habitat ; revaloriser les EHPAD comme lieux de vie ; fluidifier les parcours entre sanitaire et médico-social ;

mobiliser les ressources humaines, qu'il s'agisse de professionnels, de bénévoles ou de proches aidants.

Derrière ces axes se trouve une philosophie : vieillir, c'est continuer à être reconnu, entouré, respecté. L'objectif n'est pas seulement d'ajouter des années à la vie, mais bien d'ajouter de la vie aux années. Chaque aîné doit rester acteur de son existence, chaque famille trouver le soutien nécessaire, chaque professionnel exercer son métier dans des conditions dignes.

L'Alsace veut être à l'avant-garde de cette mobilisation. Notre Collectivité assume une responsabilité particulière : accompagner un vieillissement plus rapide qu'ailleurs, avec des ressources limitées mais avec la force d'un territoire solidaire et inventif. Cette stratégie marque un engagement clair : choisir l'action plutôt que la résignation, l'anticipation plutôt que l'attente.

Cet éditorial est aussi une invitation. Invitation aux partenaires, aux élus, aux agents et aussi à chaque citoyen, à se sentir concernés et à s'impliquer. Le vieillissement n'est pas un horizon lointain : il est déjà notre présent.

Avec la Stratégie Vieillesse 2025-2030, la Collectivité européenne d'Alsace affirme une ambition claire : faire de notre territoire un lieu où l'âge n'est pas synonyme d'isolement, mais une étape de vie respectée et valorisée. C'est en ce sens que nous faisons le choix de l'humanité. C'est en ce sens que nous faisons le choix d'ajouter de la vie aux années.

Frédéric BIERRY

Président de la Collectivité
européenne d'Alsace

Sommaire

▶ Construire ensemble	p.03
▶ Diagnostic	p.04
▶ Les 3 orientations	p.13
▶ 8 axes	p.14
▶ Axe 1 : Faciliter l'accès à l'information et aux droits	p.15
▶ Axe 2 : Prévenir la perte d'autonomie et son aggravation	p.16
▶ Axe 3 : Mobiliser et protéger l'entourage	p.17
▶ Axe 4 : Accompagner à domicile pour un bien vieillir chez soi	p.18
▶ Axe 5 : Vivre dans un autre chez soi adapté	p.19
▶ Axe 6 : Accompagner les EHPAD pour une qualité de service	p.20
▶ Axe 7 : Améliorer les parcours sanitaire et médico-social de la personne âgée	p.21
▶ Axe 8 : Prendre soin, ensemble, avec les bonnes ressources	p.22
▶ Une société qui s'adapte aux séniors	p.23
▶ Le vieillissement en territoire : des réalités diverses, des objectifs adaptés	p.24
▶ Territoire Nord Alsace	p.25
▶ Territoire Ouest Alsace	p.26
▶ Territoire Eurométropole de Strasbourg	p.27
▶ Territoire Centre Alsace	p.28
▶ Territoire Région de Colmar	p.29
▶ Territoire de l'Agglomération de Mulhouse	p.30
▶ Territoire Sud Alsace	p.31
▶ Avis consultatif du CDCA	p.32



Construire ensemble



Comité des inspireurs

>> Approfondir et enrichir les travaux sur les enjeux du vieillissement en Alsace

Comité de pilotage

>> Fixe le cadre global de la stratégie
>> Valide les hypothèses soumis à arbitrage politique

Comité technique transversal

>> Mobilise l'ensemble des directions de la CeA sur les enjeux de prise en compte du public sénior
>> Identifie des objectifs/actions à valoriser/initier

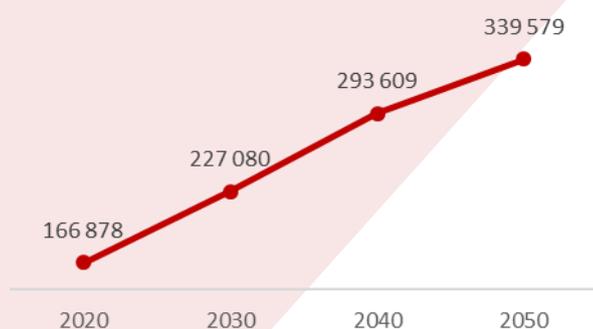
Démarche territoriale

>> Nourrit en partant du territoire les orientations de la stratégie vieillissement
>> Fixe 3 objectifs prioritaires par territoire

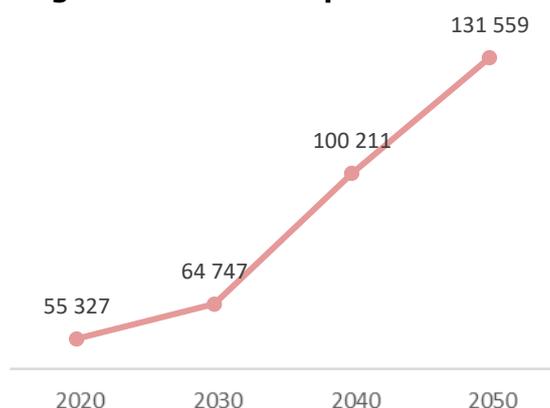
Diagnos-
tics
territoriaux

PORTRAIT DU SÉNIOR ALSACIEN D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

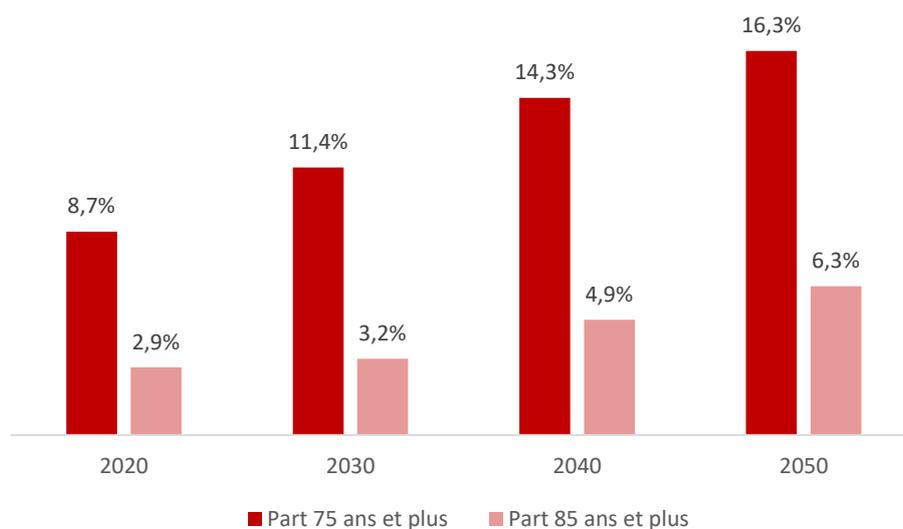
Evolution du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus en Alsace



Evolution du nombre de personnes âgées de 85 ans et plus en Alsace

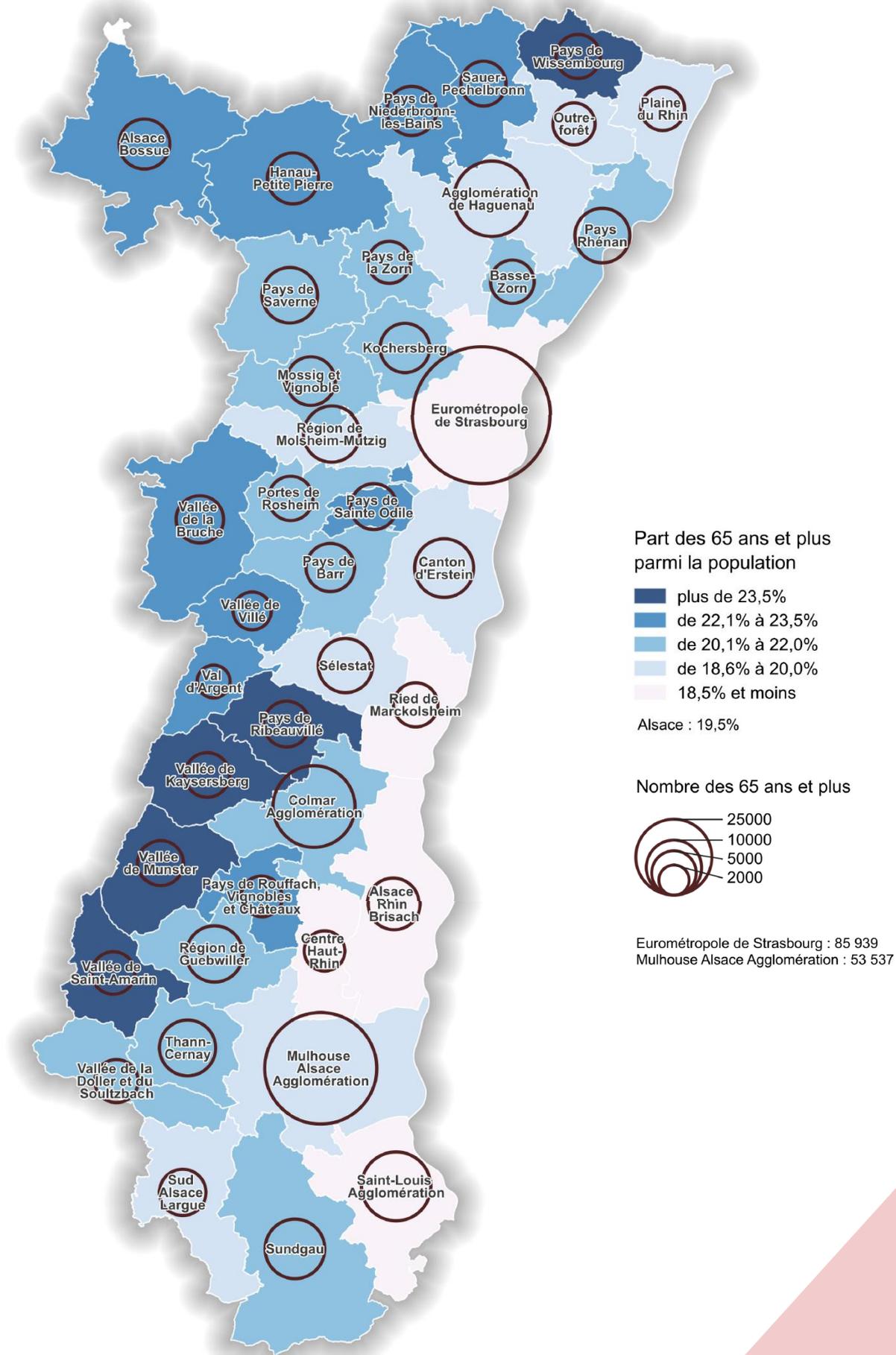


Evolution de la part des personnes âgées en Alsace





Part et nombre des 65 ans et plus par intercommunalité





Evolution du nombre de personnes âgées les plus dépendantes

L'Alsace dans le top 20 des départements avec la plus forte augmentation de personnes dépendantes d'ici à 2040



+ 46% de personnes GIR 1 à 4 d'ici 2040 en Alsace VS +37% au niveau national

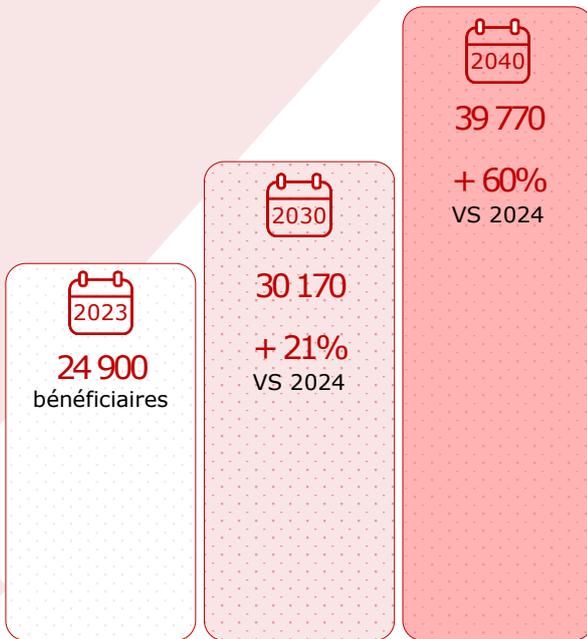
L'espérance de vie en bonne santé



78 ans

76 ans

Les bénéficiaires de l'APA à domicile à taux constant



Les aidants

127 300 aidants de personnes de 60 ans et plus



+ d'1 aidant sur 4 est conjoint du sénior aidé

+ d'1 aidant sur 2 est enfant du sénior aidé

60% des aidants sont des femmes

37% des aidants occupent un emploi



D'ici 2040, 3,6 aidants/ aidé (5,9 en 2019)

Le revenu médian des 75 ans et plus

1 913€ contre 1 998€ en France



L'isolement social

des personnes de 75 ans et plus

36% ressentent un isolement relationnel

contre 14% sur l'ensemble de la population

Logement des séniors

62% vivent en maison

76% propriétaires chez les ménages de 65 ans et plus

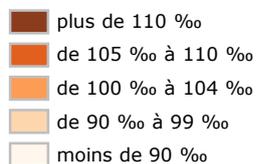
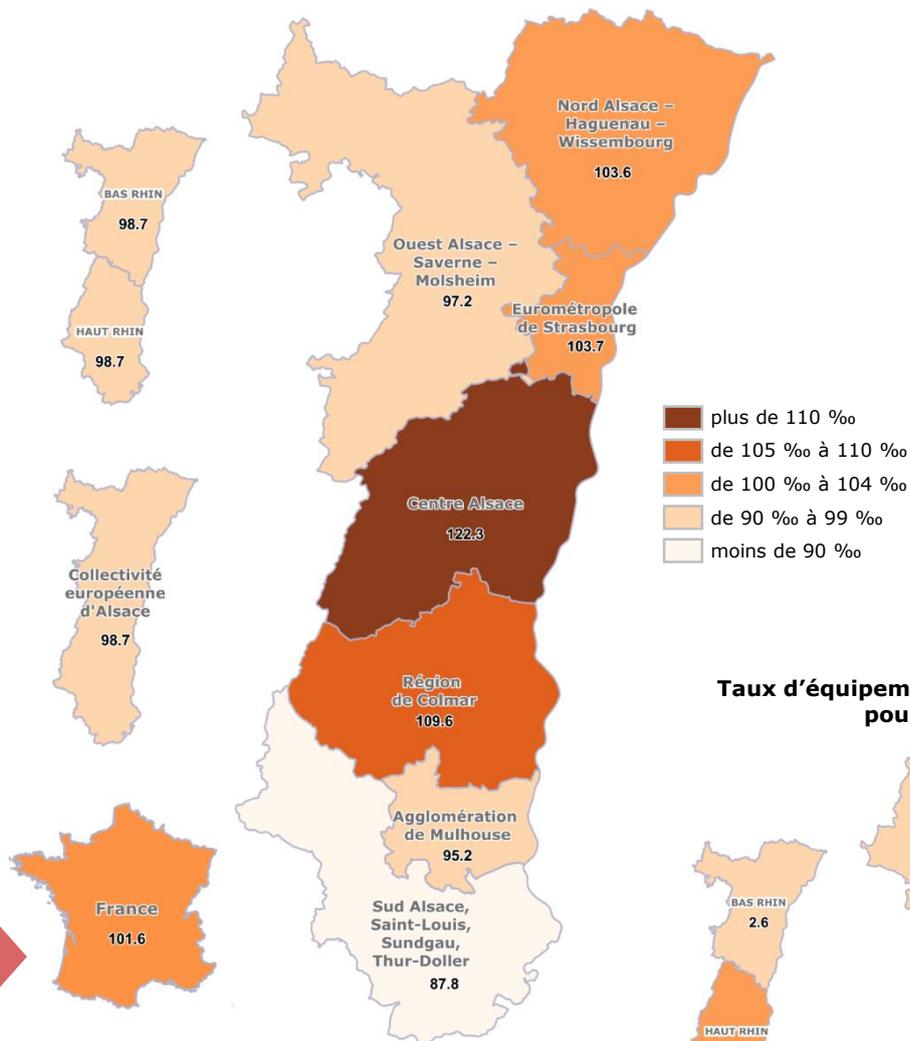
24% locataires dont 10% en habitat social



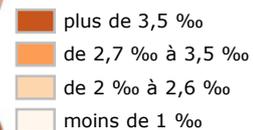
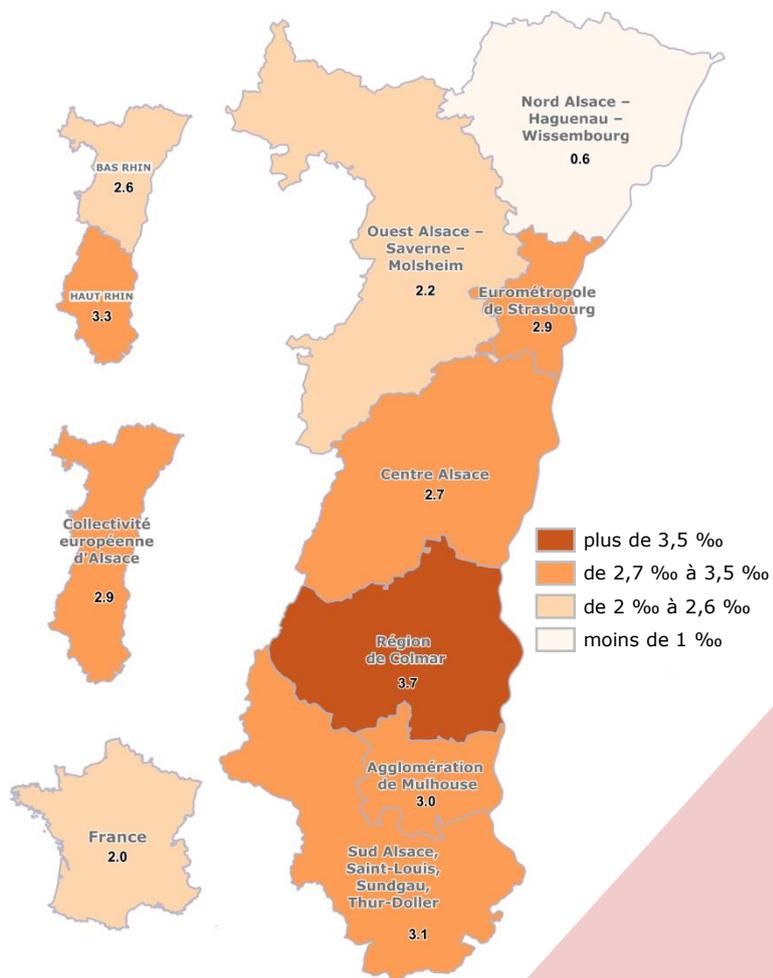


SITUATION DE L'OFFRE EHPAD / ESLD

Taux d'équipement en places d'hébergement (hébergement permanent et temporaire)



Taux d'équipement en places d'accueil de jour pour personnes âgées





Diagnostic



Habitat inclusif

41 projets dont 25 ouverts
(9 à destination des séniors soit 70 habitants)



Résidences

52 résidences séniors
53 résidences services
45 résidences autonomie autorisées



Accueil familial

73 accueillants familiaux



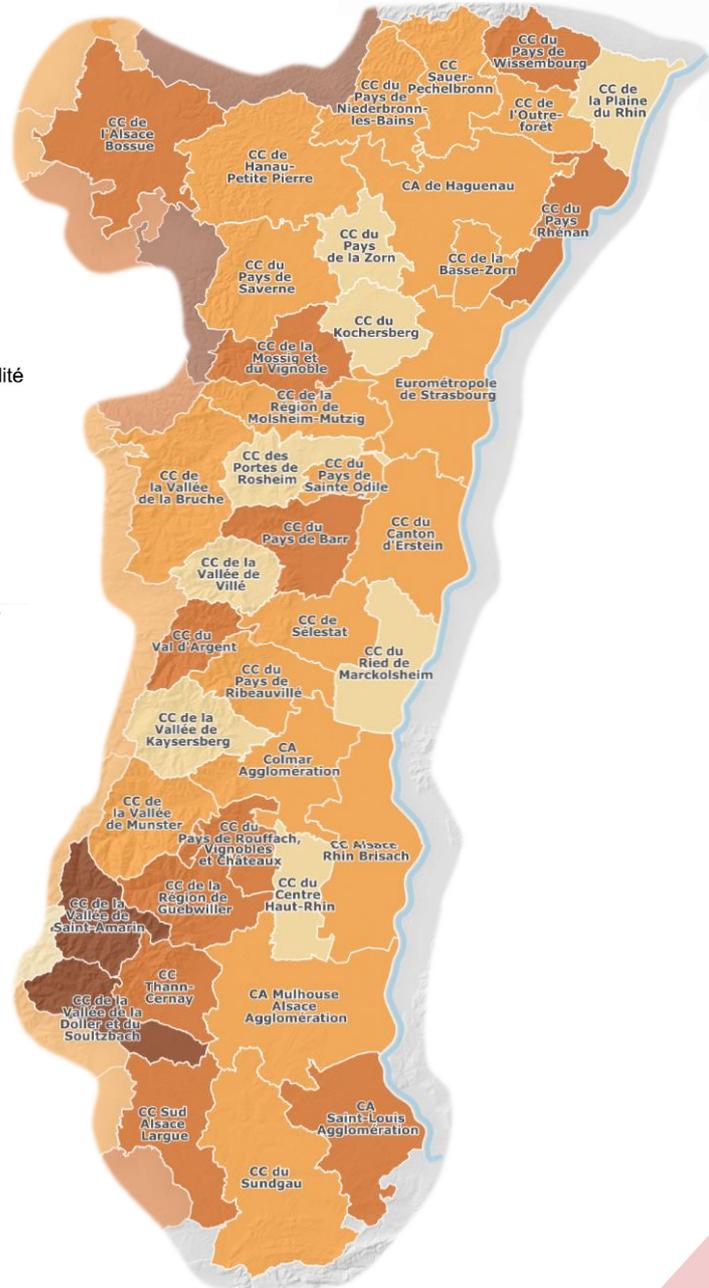
Médecins généralistes

Moyenne d'âge des médecins en 2024

Moyenne d'âge par intercommunalité des médecins*, tous modes d'exercice, en activité régulière :

- plus de 55 ans à 60 ans
- plus de 50 ans à 55 ans
- plus de 45 ans à 50 ans
- 40 ans à 45 ans

* Ensemble des médecins généralistes et spécialistes





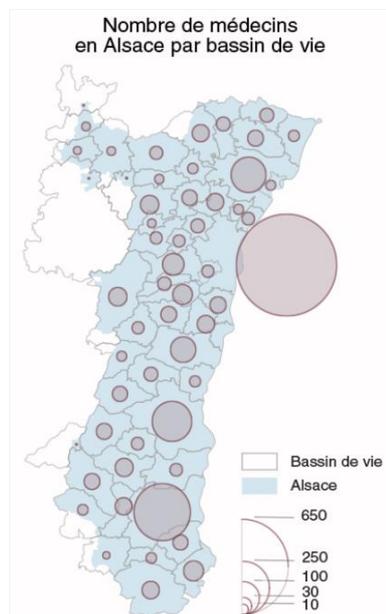
Médecins généralistes

Présence des médecins généralistes en 2024

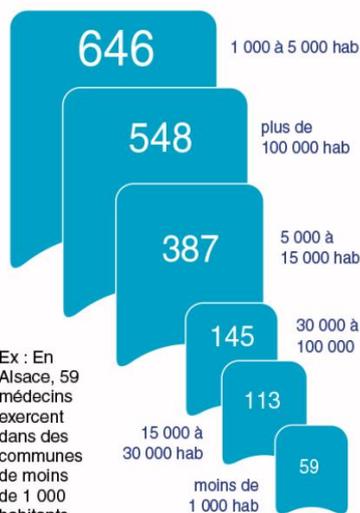
Nombre de médecins pour 1000 habitants par canton :

- plus de 1,2
- plus de 0,9 à 1,2
- plus de 0,7 à 0,9
- plus de 0,5 à 0,7
- 0,5 et moins

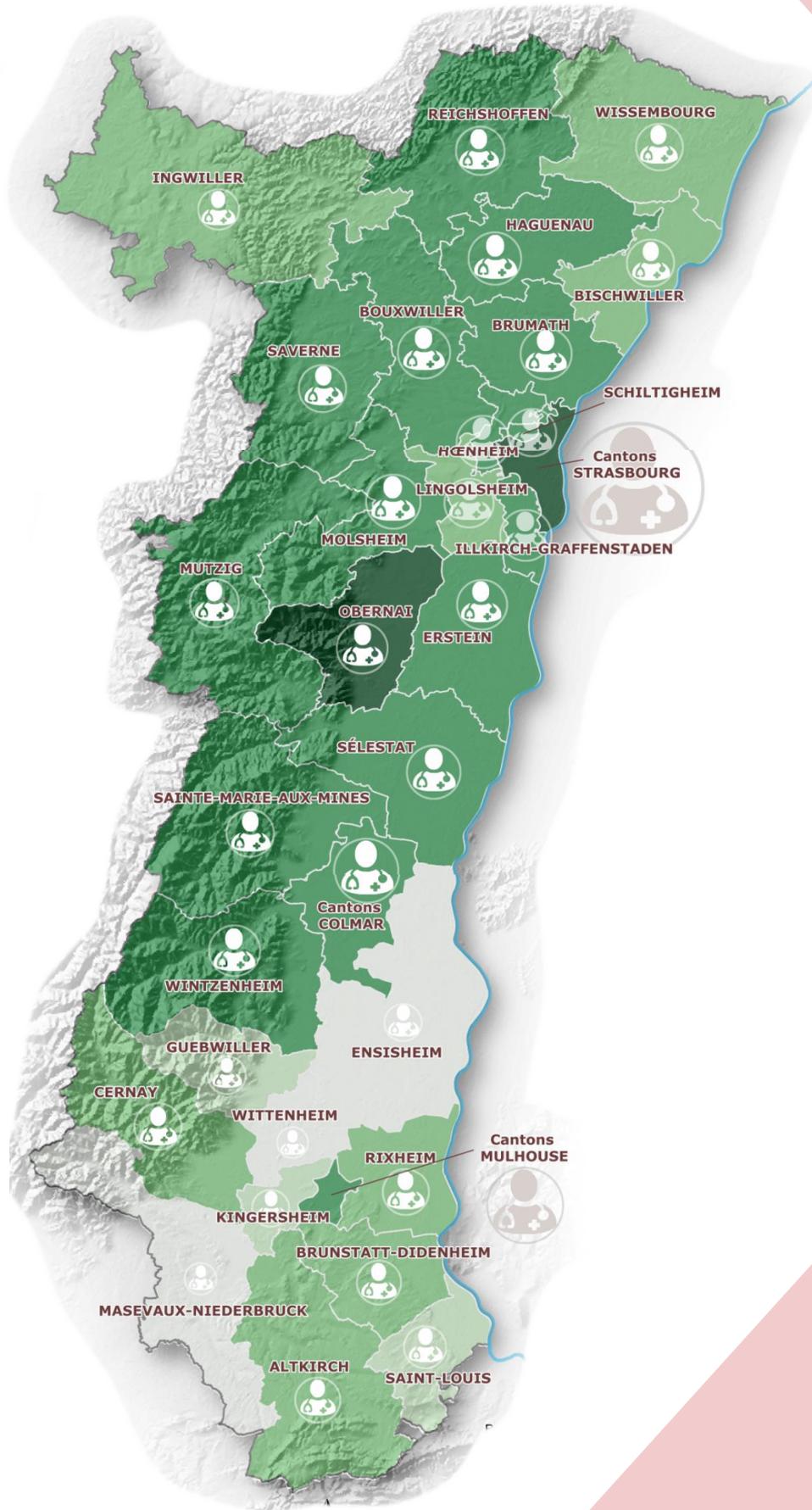
Nombre de médecins par canton :



Nombre de médecins généralistes selon la typologie des communes d'Alsace

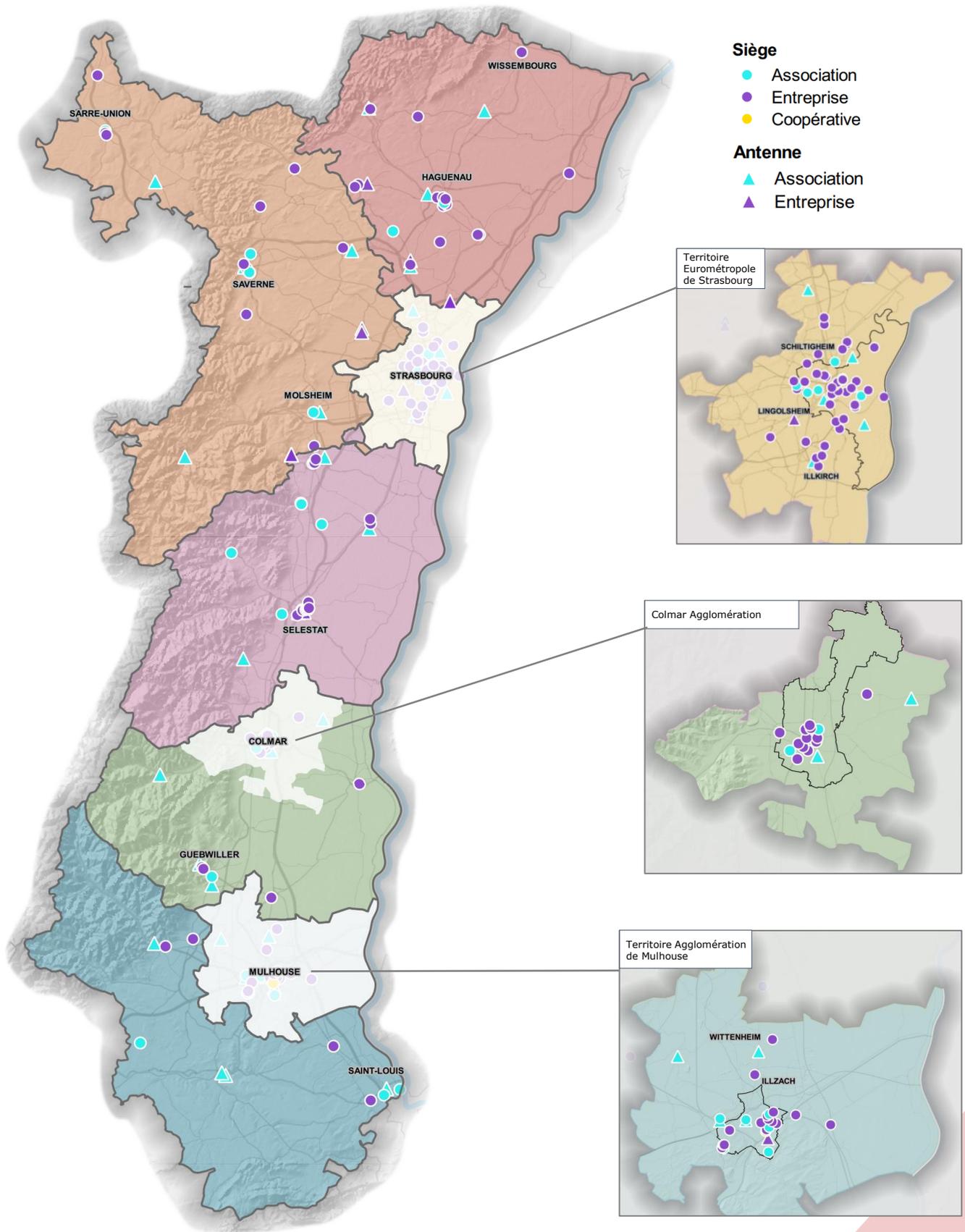


Sources : Pages Jaunes et consultations AMELI 2024





Les services d'aide à domicile en Alsace





Les services de soins infirmiers à domicile en Alsace





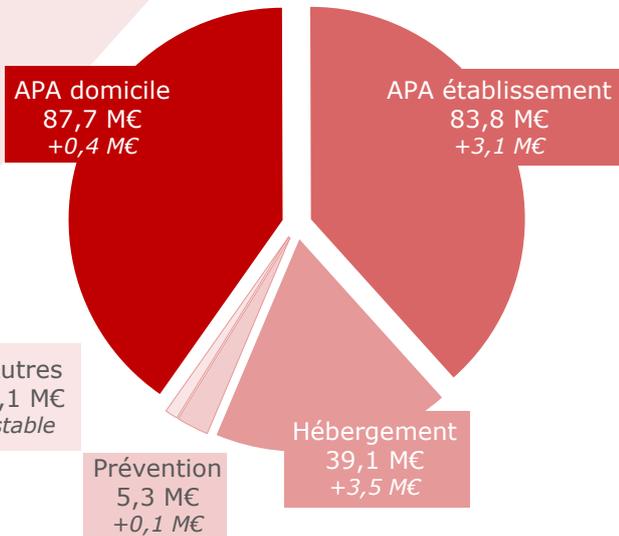
ÉTAT DES LIEUX ET PROSPECTIVE FINANCIÈRE



Budget prévisionnel 2025

- Dépenses de fonctionnement

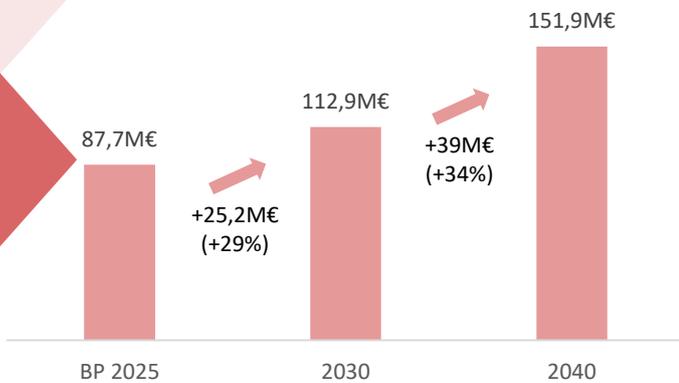
218 M€ / +7,2 M€ VS 2024, réparties selon :



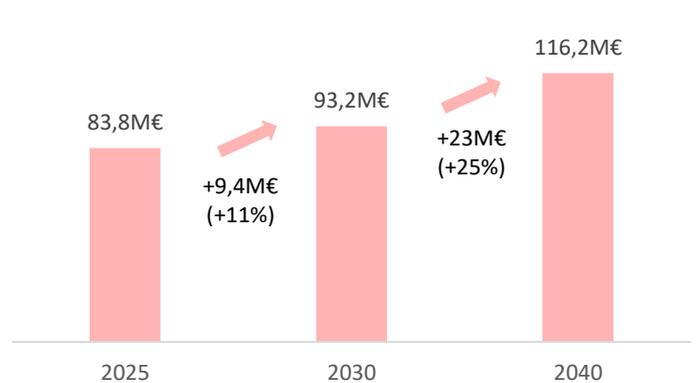
- Dépenses d'investissements **5,5 M€** / -1,3 M€ VS 2024

- Recettes **102,1 M€** / +9,2 M€ VS 2024

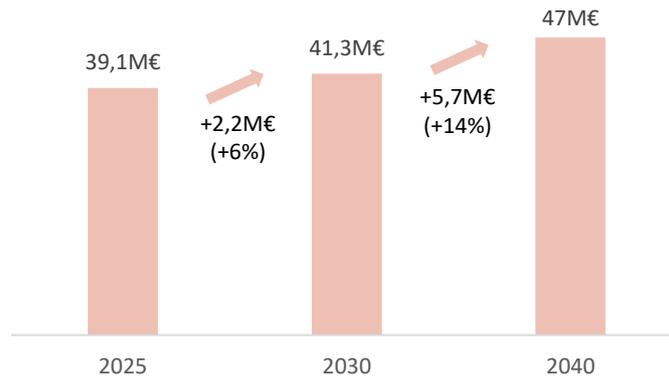
APA Domicile Évolution théorique de la dépense d'ici 2040



APA Etablissement Évolution théorique de la dépense d'ici 2040



Hébergement Évolution théorique de la dépense d'ici 2040





Les 3 orientations

Elles ont guidé nos choix pour élaborer la stratégie du bien vieillir en Alsace.

01

Faire du vieillissement l'affaire de tous

Une mobilisation collective
face à un défi sociétal

02

Considérer la personne âgée dans sa globalité

En réponse à ses besoins
par un accompagnement
humain et proche

03

Promouvoir la qualité de vie

A domicile, en établissement,
tout au long du parcours de vie





8 axes

1

**Faciliter l'accès à l'information
et aux droits**

2

**Prévenir la perte d'autonomie
et son aggravation**

3

Préserver l'entourage

4

**Accompagner à domicile pour un
bien vieillir chez soi**

5

**Vivre dans un autre chez soi
adapté**

6

**Accompagner les EHPAD
pour une qualité de service**

7

**Améliorer les parcours sanitaires et
médico-social de la personne âgée**

8

**Prendre soin, ensemble,
avec les bonnes ressources**





Axe 1 : Faciliter l'accès à l'information et aux droits

RENDRE LA VIE PLUS SIMPLE

L'accès à l'information est un pré requis incontournable, le socle duquel découle l'accès aux droits et ensuite la mise en place de l'accompagnement adapté aux besoins des usagers. L'information disponible manque encore trop souvent de clarté ou n'est pas suffisamment lisible pour le grand public. De même, les démarches administratives apparaissent pour nombre d'usagers encore trop lourdes et complexes : à qui s'adresser, quels documents fournir, quelles aides solliciter ?

Dans le cadre du développement du Service Public Alsacien, la Collectivité européenne d'Alsace simplifie la vie des seniors et de leurs aidants en créant dans chacun des 7 territoires une équipe dédiée de secrétaires médico-sociales, travailleurs sociaux, coordinatrices de parcours. Chaque personne âgée aura ainsi son interlocuteur unique pour traiter la globalité de ses besoins : difficultés sociales, financières, demande de protection, perte d'autonomie.

ACTIONS ET MOYENS MOBILISÉS



par la Collectivité européenne d'Alsace



137 lieux d'accueil



171 professionnels : secrétaires médico-sociales, travailleurs sociaux, coordinatrices de parcours



23 770 bénéficiaires de l'APA



21 187 évaluations réalisées à domicile en 2024

PAROLES DE...



« C'est trop compliqué, je renonce »

Habitante de Sélestat, 68 ans

« Je veux voir et parler avec des vrais gens, pas des ordinateurs »

Personne âgée à Mulhouse, 72 ans

« Sur le versant accès aux droits, la complexité administrative rend notre action indispensable. Nombre de personnes sont en difficulté uniquement du fait de cette complexité »

Barbara, assistante sociale

OBJECTIFS

Proposer un accueil et un accompagnement en proximité :

- Des lieux d'accueil dédiés au plus proche des usagers dans chacun des 7 Espaces Solidarités Alsace
- Des équipes de professionnels spécialisés pour répondre à la globalité des demandes du senior

Faciliter l'exercice des droits pour les usagers :

- Mettre en œuvre la reconnaissance mutuelle des évaluations avec la CARSAT/MSA
- Lutter contre l'isolement social en développant les démarches « d'aller vers »
- Appliquer le « Dites le nous une fois »

Penser l'ensemble des interfaces de communication par le prisme usager :

- Favoriser le langage simple et clair
- Faire appel à des groupes testeurs pour la simplification des courriers, formulaires et documents
- Faciliter l'utilisation du numérique





Axe 2 : Prévenir la perte d'autonomie et son aggravation

ACCENTUER LA PLACE DE LA PRÉVENTION

La prévention recouvre l'ensemble des actions visant à prévenir ou ralentir la perte d'autonomie en incitant à des comportements favorables au maintien des capacités : activité physique adaptée, nutrition, prévention de la dépression, épanouissement personnel...

De très nombreuses actions sont déjà proposées sur le territoire alsacien.

Pour autant, les enjeux restent forts notamment en termes de visibilité de l'offre, de coordination, de maillage territorial et de mobilisation des seniors les plus fragiles et isolés. Enfin, véhiculer un message global et positif sur la prévention reste nécessaire.

ACTIONS RÉALISÉES



167 projets soutenus en 2024 dans
400 communes
12 000 seniors bénéficiaires



171 projets soutenus en 2024 dans
200 établissements
8 000 résidents bénéficiaires en 2023



Environ 5 M€/an alloués aux actions de prévention de la perte d'autonomie

PAROLES DE...



« Remuer les corps ; on ne le fait pas à la maison ; ça fait du bien ! »
Personne âgée de 73 ans

« Je vais continuer à intégrer des exercices de sophrologie dans ma vie quotidienne pour être davantage consciente de mes besoins, de mes limites et de mes forces et, à terme, améliorer ma confiance en moi. »
Dominique, 69 ans

« Je suis sportive et suis animatrice dans un club d'informatique mais j'ai appris beaucoup de choses, notamment en matière de nutrition et d'oméga-3. »
Fernande, 77 ans

OBJECTIFS

Toucher les plus fragiles et isolés

- Soutenir les démarches d'aller-vers s'appuyant sur des actions
- Développer et soutenir les actions à destination des personnes handicapées vieillissantes
- Mieux faire connaître l'offre existante à tous les professionnels pour pouvoir orienter les seniors et les inscrire dans un parcours de prévention

Œuvrer à faire changer les comportements

- Sensibiliser les seniors à l'importance de la prévention et mieux faire connaître l'offre
- Evaluer l'impact des actions soutenues
- Prioriser les actions portant sur les principaux déterminants de la santé : activité physique et nutrition

Poursuivre le maillage du territoire

- Favoriser l'émergence de projets structurants en territoire
- Prioriser les actions proposées sur les territoires les moins couverts
- Mobiliser la contribution des acteurs locaux : communes/ CCAS, EPCI, villes amies des aînés, pour favoriser le portage en proximité et la pérennisation des actions





Axe 3 : Mobiliser et protéger l'entourage

DE NOUVELLES RÉPONSES POUR SOUTENIR LES AIDANTS

Présents au quotidien, les aidants apportent non seulement une aide concrète et un soutien moral, mais assurent souvent la continuité de l'accompagnement. Ils sont essentiels pour permettre le maintien à domicile.

Même si le législateur reconnaît le rôle du proche aidant, nombreux sont les aidants qui s'ignorent ou ne s'identifient pas comme tels. Le repérage des aidants et la prise de conscience sont toujours un enjeu majeur afin de prévenir le risque d'épuisement et les ruptures de parcours des aidés.

Le potentiel d'aidants diminue et va encore baisser dans les deux prochaines décennies sous les effets du déséquilibre structurel entre les papy boomers et leurs enfants, de l'augmentation de l'activité des 55-64 ans, de l'éloignement géographique entre les générations. Aussi, la charge sur les aidants va s'accroître et s'accroître encore du fait du déficit d'attractivité des métiers de l'aide et du soin.

Permettre aux aidants de jouer leur rôle le plus longtemps et dans les meilleures conditions possibles est un défi à relever.

LE PROFIL DES AIDANTS



+ d'1 aidant sur 4 est conjoint du sénior aidé

+ d'1 aidant sur 2 est enfant du sénior aidé

60% des aidants sont des femmes

37% des aidants occupent un emploi



D'ici 2040, 3,6 aidants/ aidé
(5,9 en 2019)



58 projets soutenus en 2023

600 K€ alloués

1 000 aidants bénéficiaires

PAROLES DE...



« J'ai besoin d'un soutien régulier pour ne pas me sentir seul dans cette situation »

Thierry, 73 ans

« Il est important pour moi d'être soulagée de temps en temps pour recharger mes batteries et affronter le quotidien »

Marlyse, 62 ans

« Nous devons être conscients que les préoccupations des proches aidants sont constantes et nécessitent une écoute attentive »

Patricia, animatrice

OBJECTIFS

Développer et rendre plus accessible l'offre de répit :

- Mobiliser les dispositifs de droit commun (accueil de jour, hébergement temporaire)
- Soutenir le relayage, la suppléance et le baluchonnage

Permettre aux aidants de prendre soin d'eux :

- Proposer des actions de prévention dédiées aux aidants (prévention santé, soutien psycho-social, formation...) en maillant le territoire alsacien
- Favoriser le partage d'expérience et la pair-aidance
- Mieux identifier les aidants et leurs besoins

Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre :

- Développer une plateforme numérique recensant l'offre en territoire
- Poursuite les actions d'information et sensibilisation en lien avec les plateformes de répit.





Axe 4 : Accompagner à domicile pour un bien vieillir chez soi

LE DOMICILE DU FUTUR

Rester chez soi le plus longtemps possible est le souhait de la plupart des personnes âgées. Ceci suppose de pouvoir offrir à la fois un environnement adapté mais aussi de pouvoir faire appel aux aides humaines nécessaires lorsque la dépendance s'installe.

Les enjeux qui en découlent sont notamment ceux de l'adaptation du logement, qui reste pour de nombreux seniors une démarche complexe. La possibilité de faire appel à des aidants professionnels se heurte quant à elle aujourd'hui à la difficulté de trouver un prestataire ou un intervenant, compte tenu des tensions de recrutement dans les métiers de l'aide à la personne. Et comme une part croissante de locataires du parc social vieillit, les bailleurs sociaux deviennent des acteurs de proximité du domicile.

Enfin le maintien à domicile pose aussi la question du reste à charge des seniors et leur capacité effective à pouvoir recourir aux aides nécessaires et à solliciter les prestations mobilisables.

CHIFFRES CLÉS



24 900 bénéficiaires de l'APA



4% taux de recours de l'APA à domicile
375 €/ mois montant moyen d'un plan d'aide



138 services 22 % part de l'emploi direct
2 100 salariés dans l'aide à domicile dans le cadre de l'APA



Parmi les ménages de 65 ans et plus,
76% propriétaires
24% locataires dont 10% en habitat social

PAROLES DE...



« Quitter ma maison, c'est perdre mes repères, mes amis, ma liberté »

Personne âgée vulnérable, 81 ans

« Si quelqu'un est là quand j'ai besoin, alors tout va bien »

Personne âgée habitant près de Mulhouse, 76 ans

« Rencontrer les personnes au domicile, dans leur cadre de vie, est rassurant pour eux et éclairant pour nous. Le domicile témoigne du contexte de vie, oriente nos préconisations et alimente l'approche globale des situations »

Zahida et Céline, assistantes sociales

OBJECTIFS

Garantir une offre d'accompagnement à domicile suffisante et accessible :

- Assurer une couverture territoriale
- Prendre en charge des situations complexes
- Veiller à la soutenabilité du reste à charge

Renforcer la capacité d'agir des services d'aide à domicile :

- Œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie au travail
- Soutenir la création des services autonomie, fusionnant l'aide à domicile et les services de soins
- Simplifier la tarification par la mise en place du financement par dotation mensuelle
- Contribuer à améliorer l'attractivité des métiers pour faciliter les recrutements

Permettre aux seniors de se loger dans des conditions adaptées :

- Faciliter les démarches d'adaptation du logement, l'acquisition d'aides techniques et le recours aux aides financières mobilisables
- Véhiculer le message de l'importance d'anticiper
- Favoriser le développement de réponses innovantes : la douche amovible en location
- Création du fonds volontariste « Alsace Dévelop » jusqu'à 4 000€ par logement
- Mobiliser les bailleurs sur les enjeux du vieillissement





Axe 5 : Vivre dans un autre chez soi adapté

VALORISER ET PROMOUVOIR UNE OFFRE ALTERNATIVE DANS UN HABITAT ACCOMPAGNÉ

Même si le souhait 1^{er} est de rester chez soi, parfois, un changement de lieu de vie devient nécessaire pour pouvoir répondre au mieux à l'avancée de la dépendance. Entre les 2 pôles que sont le domicile familial et l'établissement, différentes offres intermédiaires existent : résidences services, résidences seniors, résidences autonomie, habitat inclusif...

Afin de faciliter le parcours résidentiel, il est essentiel, en lien avec les différents acteurs concernés, d'encourager la diversification de l'offre d'habitat adapté et accompagné mais aussi de mieux faire connaître aux seniors et à leur famille les possibilités existantes et leurs caractéristiques.

UNE PALETTE DIVERSIFIÉE DE SOLUTIONS EN TERRITOIRE



41 habitats inclusifs financés et 25 ouverts
dont 9 à destination des seniors soit 70 habitants



52 résidences seniors
53 résidences services
45 résidences autonomie autorisées
soit 2 033 logements et 2 543 places

PAROLES DE...



« L'autonomie ne s'apprend pas toute seule, j'ai besoin de quelqu'un qui me l'apprenne »

Résident en situation de handicap en habitat inclusif, 52 ans

« Avant, tout était imposé, alors que maintenant on écoute mes envies »

Alain, résident en habitat inclusif, 62 ans

« Ça permet de redevenir autonome petit à petit. Après mon accident, j'avais besoin de beaucoup d'aide pour la plupart des choses, mais ici j'ai pu réapprendre à me débrouiller »

Karin, résidente en habitat inclusif, 58 ans

OBJECTIFS

Soutenir le développement d'une offre diversifiée et accessible :

- Dresser un état des lieux de l'offre proposée de résidences services, résidence seniors, résidence autonomie et habitat inclusif
- Construire une cible par territoire pour faire de l'habitat accompagné un vrai segment de l'offre
- Accompagner le développement de nouveaux projets notamment dans le cadre de la politique d'habitat accompagné

Informar les seniors et le grand public sur cette offre :

- Mieux faire connaître les caractéristiques et les différences entre les offres existantes
- Inciter à anticiper et à envisager un parcours résidentiel





Axe 6 : Accompagner les EHPAD pour une qualité de service

LES EHPAD, LIEUX DE BIEN VIVRE

Ces dernières années, les établissements font face à la fois à une image dégradée suite à divers scandales relayés par les médias, à des difficultés de recrutement importantes et à une contrainte budgétaire plus forte. Ceci, combiné à l'évolution des profils des personnes accueillies, de leurs besoins, de leurs attentes et de celles de leurs proches, appelle une vigilance accrue pour assurer un accompagnement de qualité.

Si l'EHPAD est bien entendu un lieu de soins, il n'en demeure pas moins un lieu de vie pour des personnes âgées qui y résident en moyenne 2,6 ans.

Accompagner en ce sens les EHPAD est enjeu primordial pour assurer le bien vivre des habitants mais également pour faire levier en matière d'attractivité des métiers en repositionnant l'accompagnement humain et bien traitant au cœur des préoccupations.

LES EHPAD EN ALSACE



95% de l'offre publique ou associative à but non lucratif

217 établissements

16 655 places permanentes

359 places temporaires

Taux d'occupation réel moyen en EHPAD de 96%

2,6 ans durée moyenne d'hébergement



1 500 places seraient à créer en Alsace d'ici

2032 pour maintenir le taux d'équipement actuel

PAROLES DE...



« Les résidents ont gagné en autonomie. Des rencontres et des liens de voisinage se sont créés. Certains résidents ont augmenté leur périmètre de marche. L'impact a été important au niveau de l'estime de soi et de la resocialisation »

Animatrice d'action de prévention

OBJECTIFS

Renforcer les pratiques de bienveillance

- Favoriser le partage des bonnes pratiques dans des réseaux de professionnels
- Veiller au respect du rythme des vies des personnes âgées
- Conforter la place de la famille et des proches dans la poursuite de l'accompagnement, y compris après l'entrée en EHPAD.

Promouvoir une restauration de plaisir et de qualité

- Favoriser le partage des bonnes pratiques professionnelles permettant de proposer une restauration de plaisir, variée (menus multiples, préservation des saveurs y compris pour les textures adaptées)
- Intégrer les EHPAD au projet de structuration d'une filière locale d'approvisionnement des denrées
- Développer les actions de sensibilisation alliant repas plaisir et qualité nutritionnelle

Encourager la mobilisation citoyenne

- Former les membres des Conseils de la Vie Sociale des EHPAD pour qu'ils puissent pleinement jouer leur rôle
- Promouvoir, favoriser et valoriser l'engagement bénévole (journées citoyennes,...)
- Renforcer l'ouverture sur l'extérieur des EHPAD (actions culturelles, intergénérationnelles, offre d'animations ou d'actions de prévention,...)





Axe 7 : Améliorer les parcours sanitaire et médico-social de la personne âgée

GARANTIR UNE CONTINUITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

Améliorer et fluidifier les parcours est un enjeu essentiel pour éviter les ruptures, qu'elles soient de soin, d'accompagnement ou sociales. Il s'agit de pouvoir apporter les réponses les plus adaptées possibles au besoin, en prêtant une attention encore plus particulière à certains moments critiques comme les sorties d'hospitalisation.

Un tel accompagnement renforcé repose sur la poursuite du décloisonnement entre les champs sanitaires et médico-social, la meilleure articulation entre acteurs du domicile et établissements, l'interconnaissance et la coordination des acteurs concernés pour développer une culture travail commune et faciliter l'articulation entre les différents dispositifs.

Il concerne notamment les seniors les plus fragiles, en situation complexe, mais aussi les personnes handicapées vieillissantes.

LES DISPOSITIFS SANTÉ EN MÉDICO SOCIAL



1 service d'accompagnement renforcé

58 agents dont 7 pilotes et 40 coordonnatrices de parcours



1 369 personnes accompagnées dont

49% des demandes issues des partenaires sanitaires



9 Communautés professionnelles territoriales de santé

3 contrats locaux de santé médicosociaux

15 contrats locaux de santé mentale

PAROLES DE...



« Il est très important de se féliciter collectivement des réussites !!
Nous avons besoin de positif dans nos quotidiens ! »

Jérôme, responsable service social hospitalier

OBJECTIFS

Assurer un accompagnement renforcé pour les situations complexes :

- Accompagnement par un coordinateur de parcours dédié
- Assurer le lien/la coordination des différents intervenants autour de la personne
- Faciliter l'accès aux EHPAD aux personnes âgées hospitalisées à faibles ressources

Poursuivre l'interconnaissance des acteurs en territoire et développer le travail en partenariat avec :

- le dispositif d'Appui à la Coordination
- Les Communautés professionnelles territoriales de santé
- Les Contrats de locaux de santé médico-sociaux et de santé mentale

Améliorer le lien ville/hôpital :

- Diminuer le recours aux urgences pour les plus de 75 ans et les ré-hospitalisation non programmées
- Éviter les sorties sèches, anticiper les besoins nouveaux
- Partager les données des bénéficiaires APA
- Améliorer les conditions des retours à domicile





Axe 8 : Prendre soin, ensemble, avec les bonnes ressources

ENJEUX

L'évolution démographique actuelle aboutit à un effet ciseau, avec d'un côté une baisse continue du nombre d'actifs et de l'autre une augmentation des besoins liée à la croissance du nombre de personnes âgées en général, et des 85 ans et plus en particulier.

Pour pouvoir faire face à ce défi sociétal, il sera nécessaire d'activer différents leviers et de pouvoir compter sur la mobilisation de toutes les forces vives : professionnels de l'aide et du soin, proches aidants, bénévoles. Cet engagement de tous permettra de renforcer encore la solidarité intergénérationnelle.

CHIFFRES CLÉS



En EHPAD, **12 000 ETP** aujourd'hui

- Il **manque 5 400 ETP** pour atteindre un ratio de 1 pour 1

- En 2040, avec la création de 6 établissements il faudrait

5 620 ETP supplémentaires



En SAAD, **2 878 ETP** aujourd'hui

En 2040, au vue du vieillissement de la population, il faudrait

2 100 ETP supplémentaires

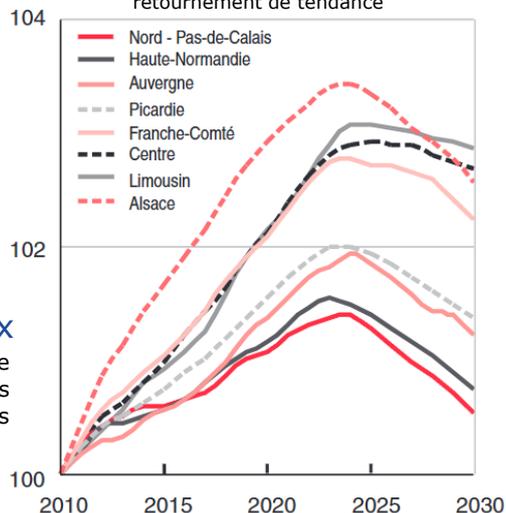


D'ici 2040, **3,6 aidants/ aidé**
(5,9 en 2019)

Des actifs de moins en moins nombreux

Relation entre population active et population des 65 ans et plus
3,1 aujourd'hui // 2,3 dans 20 ans

Evolution de la population active pour les régions à croissance faible avec retournement de tendance



Sources : Insee Premières n°1371, Omphale, projections de population active 2010-2030 (scénario central)

OBJECTIFS

Disposer de professionnels qualifiés :

- Améliorer les conditions de travail pour préserver les professionnels
- Attirer et former de nouveaux professionnels

Mobiliser les aidants :

Affirmer la place des aidants dans l'accompagnement des personnes âgées aussi bien à domicile qu'en établissement

Favoriser l'engagement bénévole





LE BIEN VIEILLIR, AU CŒUR DES DIFFÉRENTES POLITIQUES PUBLIQUES

Le bien vieillir, au-delà de la question majeure de l'accompagnement dans la perte d'autonomie, appelle une adaptation globale de notre société. Logement, santé, sport, culture sont autant de domaines qui doivent répondre aux besoins spécifiques des séniors.

C'est en ce sens que la Collectivité européenne d'Alsace s'engage à porter une véritable dynamique emportant l'ensemble des politiques publiques dont elle assume la compétence en prenant en compte le vieillissement de la population et les besoins des séniors.

Mettre l'action culturelle au service des personnes âgées :

- Faire davantage connaître les saisons culturelles aux séniors les y associer y compris ceux vivant dans les Ehpad
- Développer la pratique et les représentations artistiques en établissement



Œuvrer pour la bonne santé des séniors :

- Œuvrer pour assurer à tous séniors l'accès à un médecin traitant
- Bouger pour sa santé : promouvoir le développement du sport santé
- Intégrer systématiquement un volet « bien vieillir » dans les contrats de locaux de santé
- Créer un écosystème de santé et de prévention autour des habitats séniors



Insertion et éducation tournées vers les métiers de l'aide et du soin :

- Une politique d'insertion comme levier pour pourvoir des emplois dans le champ de l'aide à la personne
- Faire découvrir et connaître ces métiers dès le collège pour susciter des vocations, notamment lors des stages de 3^{ème}



Favoriser l'innovation et s'appuyer sur l'intelligence artificielle :

- Poursuivre le travail en réseau des professionnels pour promouvoir et soutenir des projets innovants liés aux enjeux du vieillissement
- S'appuyer sur l'IA pour améliorer les délais de traitement des demandes de prestations individuelles



Une participation active des séniors à la vie de la cité :

- Favoriser le recueil et la prise en compte de la parole des séniors dans les lieux d'échange et de débat (CDCA, conseil de développement)
- Promouvoir le bénévolat, les initiatives citoyennes et intergénérationnelles



Le vieillissement en territoire : des réalités diverses, des objectifs adaptés



Territoire Nord Alsace



2^{ème} territoire où le nombre de **bénéficiaires APA est le plus élevé** en Alsace, en 2024



de la population **des 65 ans et +** la plus intense d'Alsace entre 2023 et 2032

3^{ème}

territoire où la **part des 85 ans et +** sera la plus importante en Alsace, d'ici 2040



Un territoire très peu doté en **habitats adaptés** au regard de la dynamique importante de vieillissement de la population avec une forte concentration sur l'agglomération de Haguenau



Territoire le mieux doté en **infirmiers libéraux** - 19 ‰ sur les 75 ans et plus

Sous la moyenne alsacienne pour les **médecins généralistes** 9 ‰ sur les 75 ans et plus



Objectifs prioritaires

Faciliter l'accès à l'information des seniors, des aidants, des professionnels et des partenaires

- > Renforcer la lisibilité et la visibilité des lieux d'accueil et d'information
- > Améliorer l'information et la formation des professionnels et des partenaires pouvant être relai d'information
- > Développer les outils d'informations

Améliorer l'accompagnement des aidants sur le territoire

- > Développer l'éducation thérapeutique des aidants
- > Renforcer les actions de prévention et d'information auprès des aidants, notamment les aidants en activité professionnelle
- > Améliorer le repérage des aidants et la communication de l'offre
- > Susciter des initiatives locales innovantes permettant du répit

Renforcer l'ouverture des EHPAD vers l'extérieur

- > Accueillir des personnes extérieures sur un temps court, les temps de repas par exemple
- > Permettre la participation des résidents à des actions extérieures à l'établissement
- > Animer des réseaux de professionnels des EHPAD



Territoire Ouest Alsace



Territoire où **la part des 85 ans et + est la plus importante** en Alsace – à égalité avec le Centre Alsace
1 300 seniors de plus de 85 ans d'ici 2030 et 5 000 d'ici 2040



Taux d'équipement **Ehpad et Accueil de jour** proche de la moyenne Alsacienne



Territoire le mieux doté en **médecin généraliste** en Alsace mais **1/3 a plus de 60 ans**
2^{ème} territoire le mieux doté en **infirmiers libéraux**



Un territoire très peu doté en habitats adaptés au regard de la dynamique de vieillissement de la population, notamment dans les secteurs suivants : Vallée de la Bruche, Hanau La Petite Pierre



Objectifs prioritaires

Mobiliser l'ensemble des communes et EPCI sur les enjeux du vieillissements pour en tenir compte dans l'ensemble des politiques publiques mise en œuvre

- > Organiser des réunions d'informations et de sensibilisation dans les communes sur le vieillissement sur leur territoire
- > Co-construire la feuille de route d'actions

Renforcer le réseau d'acteurs d'aide aux aidants et de prévention pour développer l'offre d'actions sur l'ensemble du territoire

- > Soutenir au développement de nouveaux projets
- > Assurer un maillage territoriale de l'offre d'actions de prévention
- > Améliorer le repérage des aidants et la communication de l'offre de répit

Développer les actions « d'aller-vers » pour améliorer l'information des droits

- > Renforcer l'accueil généraliste de proximité pour faciliter les demandes d'APA
- > S'appuyer sur les actions de prévention santé pour informer sur les droits APA et les actions de soutien aux aidants
- > Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide auprès des professionnels du réseau communal



Territoire Eurométropole de Strasbourg



Territoire où le **nombre de bénéficiaires APA domicile est le plus élevé**
6 600 bénéficiaires
soit 27,3 % du total

Pourtant la population des **85 ans et + y est la plus faible**

La population des 65 ans et plus particulièrement **en situation de précarité**
6% des 65 ans et plus
allocataires de l'ASPA VS 3,2%
en Alsace



Taux d'équipement
- supérieur à la moyenne alsacienne pour les EHPAD
- dans la moyenne pour les accueils de jour



L'un des territoires les mieux dotés en **habitats adaptés** mais une offre majoritaire privée **qui ne répond pas aux besoins des personnes âgées modestes**



Territoire le mieux doté en **médecin généraliste**
en Alsace - 15 ‰ sur les 75 ans et plus
mais **1/4 a plus de 60 ans**



Objectifs prioritaires

Prévenir l'isolement et la perte d'autonomie des seniors en veillant à un maillage territorial équitable de l'offre de prévention

- > Construire une dynamique à l'échelle des communes et coordonner le partenariat avec les acteurs territoriaux
- > Promouvoir le "aller-vers"
- > Identifier et aller vers les territoires moins dotés en offres pour les accompagner dans la mise en œuvre d'une offre de prévention
- > Développer et renforcer l'évaluation des actions de prévention et les projets innovants

Repérer, identifier les aidants et objectiver leurs besoins en construisant des réponses adaptées avec les acteurs locaux

- > Améliorer le repérage des aidants et de leurs besoins
- > Construire avec les acteurs locaux des réponses adaptées aux besoins des aidants (accompagnement psycho-social, solutions de répit, programmes de formations)
- > Promouvoir l'innovation sociale et développer des projets locaux
- > Impliquer les acteurs locaux

Améliorer la coordination des parcours entre les acteurs du sanitaire et médico-social et renforcer le bien vieillir chez soi

- > Poursuivre l'accompagnement renforcé
- > Améliorer la prise en charge des personnes âgées résidant dans des logements incuriqués
- > Améliorer la coordination des ILCA (instances locales de coordination autonomie) pour les situations dites « complexes »



Territoire Centre Alsace



Territoire où **la part des 85 ans et + est la plus importante** en Alsace – à égalité avec l'Ouest Alsace



Taux d'équipement
- **le plus élevé d'Alsace pour les Ehpad**
- **le plus bas pour les accueils de jour**



L'un des 2 territoires où le nombre de **médecins généralistes** est au dessus de la moyenne alsacienne 11 ‰ sur les 75 ans et plus mais **1/4 a plus de 60 ans**



Un territoire peu doté en habitats adaptés notamment dans certains secteurs concernés par un vieillissement important : Villé, Val d'Argent, Kaysersberg



Objectifs prioritaires

Faciliter l'accès à l'information et aux droits des seniors

- > Renforcer l'accueil généraliste de proximité et l'accompagnement administratif pour faciliter la demande d'APA
- > Prendre en compte les situations d'urgence dans le traitement des demandes APA
- > Soutenir la présence d'un réseau de services adaptés (aides à domicile, soins médicaux, etc.)



Préserver l'entourage

- > Soutenir les aidants via le répit et un accompagnement psycho-social
- > Créer des structures de répit adaptées
- > Développer des projets locaux pour alléger la charge des aidants

Prévenir la perte d'autonomie

- > Identifier pro-activement les seniors isolés
- > Développer les actions de prévention
- > Renforcer la coopération avec les communes



Territoire Région de Colmar



Territoire où la **part de bénéficiaires APA** sur les 60 ans et plus est **parmi les plus faible** en Alsace



Taux d'équipement
- **2ème plus élevé** d'Alsace pour les Ehpad
- **le plus élevé** d'Alsace pour les accueils de jour



Importante pénurie en médecins généralistes
8 ‰ sur les 75 ans et plus et **plus d'1/3 a plus de 60 ans**



Une offre développée en habitats adaptés mais majoritairement privée **qui ne répond pas aux besoins des personnes âgées modestes**



Objectifs prioritaires

Améliorer l'information des seniors, des aidants et des professionnels

- > Mieux communiquer auprès des seniors et du grand public sur les aides matérielles et humaines existantes, sur les actions à destination des aidants pour les rendre plus lisibles et accessibles
- > Renforcer la communication des dispositifs auprès du réseau partenarial de proximité (notamment EPCI) et l'animer
- > Généraliser l'accueil de 1^{er} niveau sur l'ensemble des sites des Espaces Solidarités Alsace
- > Développer la coordination entre les professionnels

Développer les actions de prévention et de soutien des aidants pour favoriser le maintien à domicile

- > Elargir l'offre de prévention à l'ensemble du territoire
- > Développer l'offre de formation proposées aux aidants sur l'ensemble du territoire
- > Innover en proposant de développer la pair-aidance, les réseaux d'aidants, les plateformes ressource...
- > S'appuyer sur l'animation territoriale en cours de déploiement

Contribuer à l'attractivité des métiers par des actions concrètes

- > Développer ou participer à des actions concrètes, en particulier auprès des jeunes
- > Soutenir certaines zones rurales en difficultés de recrutement
- > Organiser un forum des métiers dans les secteurs en difficulté de recrutement



Territoire de l'Agglomération de Mulhouse



Territoire vieillissant

1 000 personnes de 85 ans et plus supplémentaires d'ici 2030 et 5 000 d'ici 2040

La population des 65 ans et plus particulièrement **en situation de précarité**
4,6% des 65 ans et plus allocataires de l'ASPA VS
3,2% en Alsace



Taux d'équipement
- en dessous de la moyenne alsacienne en EHPAD
- dans la moyenne pour les accueils de jour



Pénurie en médecins généralistes

9 ‰ sur les 75 ans et plus
Et cela va s'accroître car
1/3 ont plus de 60 ans

Territoire **sous doté en infirmiers libéraux** - 13 ‰ sur les 75 ans et plus



L'un des territoires **les mieux dotés en habitats adaptés** mais majoritairement en résidences autonomie anciennes qui ont des **enjeux d'adaptation/ réhabilitation**

Objectifs prioritaires

Renforcer la coordination entre les acteurs du médico-social

- > Réaliser une cartographie des ressources gériatriques
- > Création d'un lieu de ressources et de formation pour les professionnels
- > Organiser de manière concrète la coordination des professionnels du territoire (RETEX de l'instance SARA sur les cas complexes)

Accentuer le soutien et l'accompagnement des seniors précaires

- > Créer un restaurant ou une cantine sociale pour les seniors précaires
- > Créer un "kit de départ à la retraite" de manière à anticiper la baisse des revenus
- > Renforcer le repérage et les modalités de lutte contre les situations d'incurie/ Diogène

Améliorer l'adaptation des logements à la perte d'autonomie

- > Réaliser une cartographie des logements sociaux adaptés du territoire
- > Identifier les copropriétés dégradées
- > Promouvoir la prise en compte du vieillissement dans les projets de renouvellements urbain



Territoire Sud Alsace



Un territoire légèrement plus jeune que la moyenne alsacienne
en 2020 les plus de 85 ans représentaient 2,79 %
Mais vieillissant
ils représenteront 5% en 2040

Territoire où **le nombre de bénéficiaires APA est le plus faible**
1 763 bénéficiaires APA domicile



Importante **pénurie en médecins généralistes** - 7 ‰ sur les 75 ans et plus
Et cela va s'accroître, 4 sur 10 ayant plus de 60 ans

Territoire le **moins bien doté en infirmiers libéraux** - 11 ‰ sur les 75 ans et plus



Taux d'équipement
- le plus faible d'Alsace en EHPAD
- le 2^{ème} mieux doté en accueils de jour



Une offre en habitats adaptés développée, diversifiée et diffuse, notamment dans les secteurs de vallées

Objectifs prioritaires

Améliorer l'information des seniors et l'accès aux droits

- > Amélioration de la lisibilité de l'offre
- > Organisation de réunions semestrielles entre partenaires du même secteur pour une meilleure connaissance de l'existant
- > Systématisation des espaces connectés en mairie
- > Renforcer les démarches d' "aller-vers"

Prévenir la perte d'autonomie

- > Généraliser et promouvoir l'usage d'ICOPE
- > Renforcer l'offre de mobilité : développer des services de transport pour seniors
- > Favoriser la mise en place d'ateliers intergénérationnels animés par des jeunes en service civique
- > Améliorer la prévention de la dépression liée à la dépendance
- > Création d'ambassadeurs seniors parmi des retraités bénévoles
- > Organiser des salons de la prévention

Préserver et soutenir les aidants

- > Conduire un diagnostic sur les besoins spécifiques des aidants
- > Élargir le réseau de bénévoles pour offrir un soutien concret aux aidants
- > Soutenir des projets de colocations intergénérationnelles
- > Remettre en place sur le territoire des sessions de formation pour les aidants





Conformément à l'article L.149-2 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) exerce un rôle consultatif sur les politiques de l'autonomie menées par la Collectivité européenne d'Alsace.

À ce titre, il a été sollicité pour donner un avis sur la stratégie « Bien vieillir en Alsace ».

Le présent avis, issu des contributions de ses membres et validé par ses vice-présidents, est annexé à la stratégie afin d'enrichir sa mise en œuvre et d'affirmer l'engagement des représentants des personnes concernées aux côtés de la Collectivité.



Strasbourg, le 24 juin 2025

AVIS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETE ET DE L'AUTONOMIE (CDCA) ALSACE SUR LA STRATEGIE « BIEN VIEILLIR EN ALSACE » 2025-2030

Cet avis a été rédigé à partir des contributions de Messieurs EL HAMDANI (CALIMA), GOETSCHY (CAPDA 68), LEMOINE (UDAF68), et METZENTHIN (APALIB) suite à l'envoi de la stratégie pour consultation à l'ensemble des membres du CDCA Alsace.

Le CDCA salue l'ambition de la stratégie « Bien vieillir en Alsace » proposée par la Collectivité européenne d'Alsace, qui pose les bases d'une politique cohérente, attentive à la diversité des territoires et des besoins. Il reconnaît la pertinence des 8 axes d'action proposés et de l'orientation affirmée d'une approche globale de la personne. Plusieurs recommandations sont formulées ci-dessous :

• Donner réalité à l'approche globale de la personne

La stratégie affiche une volonté forte de considérer chaque personne dans sa globalité. Pourtant, elle ne précise pas comment cette approche sera portée, dans la durée, par un collectif identifié autour de la personne. Cette organisation inclurait :

- des personnes de confiance (proches, professionnels, bénévoles) en lien régulier avec la personne concernée
- une cartographie simple de la situation, partagée entre les acteurs, qui précise les rôles et les relations actives autour de la personne
- un point d'appui territorial durable mobilisable en cas de rupture, défaillance ou difficulté de coordination

Ce cadre structurant permettrait de rassurer les aidants et les personnes âgées sur l'existence d'un filet humain, stable et solidaire.

• Recommandations par axe de la stratégie

Axe 1 : Accès à l'information et aux droits

- Intégrer les aidants professionnels, familiaux et bénévoles dans les groupes testeurs pour améliorer les outils et supports
- Correction suggérée : « Des lieux d'accueil dédiés au plus proche des usagers dans chacun des 7 Espaces Solidarités Alsace »

Axe 2 : Prévention de la perte d'autonomie

- Insister sur l'importance d'agir dès le début de la retraite, période charnière pour instaurer de bons réflexes.
- Mieux associer les bénévoles (formations, valorisation de leurs actions...)

Axe 3 : Mobiliser et protéger l'entourage

- Imaginer un dispositif de mécénat de compétence d'entreprise pour permettre aux salariés de s'investir ponctuellement auprès des associations d'aide à la personne

Axe 4 : Bien vieillir à domicile

- Renforcer le soutien aux initiatives locales de découverte des métiers de l'aide à domicile (stages 3e, immersions...)
- Former les personnes âgées aux outils numériques
- Sensibiliser tous les intervenants à la précarité des contextes de vie rencontrés au domicile



Axe 5 : Offrir un habitat adapté

- Prévoir un soutien technique et financier renforcé pour les projets en zones rurales isolées.
- Favoriser le déploiement de technologies d'accompagnement : téléassistance, capteurs anti-chutes, recours à l'intelligence artificielle

Axe 6 : Qualité de vie en EHPAD

- Favoriser une animation riche, variée et inclusive (notamment pour les personnes sourdes communiquant en langue des signes française et déployer des formations en LSF au personnel)
- Regrouper les personnes sourdes communiquant en LSF
- Former aux codes culturels et religieux pour éviter les malentendus
- Accéder à des loisirs numériques (jeux interactifs, cinéma, visio...)

Axe 7 : Parcours sanitaire et médico-social

- Associer les aidants familiaux et les bénévoles aux dispositifs de coordination des parcours et aux instances de pilotage pour renforcer la fluidité et la pertinence des accompagnements

Axe 8 : Ressources humaines et engagement citoyen

- Mieux valoriser l'engagement des citoyens, bénévoles, proches aidants, notamment par des campagnes de communication ciblées, des témoignages, et la présence visible d'élus aux côtés des bénévoles

• **Mieux prendre en compte tous les publics vieillissants**

Le CDCA attire l'attention sur l'absence, dans le diagnostic, de certains publics pourtant présents en Alsace, comme les personnes âgées issues de l'immigration.

Il est essentiel :

- d'intégrer les données spécifiques (même estimatives)
- de soutenir les structures locales qui accompagnent ces publics (traduction, médiation, information)
- de former les professionnels à l'interculturalité et d'adapter les dispositifs aux réalités culturelles

En conclusion, Le CDCA salue la Collectivité européenne d'Alsace pour cette stratégie « Bien vieillir en Alsace », qui constitue un socle essentiel et ambitieux pour répondre aux défis du vieillissement dans toute leur diversité. Le CDCA se tient pleinement disponible pour accompagner la Collectivité européenne d'Alsace dans la mise en œuvre et le suivi de ces recommandations, en mobilisant les expertises de ses membres, leur connaissance du terrain, et leur engagement au service d'un vieillissement digne, solidaire et pleinement inclusif.

Sylvie KLEIN

Vice-présidente de la formation
Spécialisée « Personnes âgées »
du CDCA Alsace

Christian MEISTERMANN

Vice-président de la formation spécialisée
« Personnes handicapées »
du CDCA Alsace



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9
100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR cedex

www.alsace.eu